



Cap emploi est un réseau national de 107 organismes de placement spécialisé pour toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi. Ce service de proximité présent dans chaque département et financé par l'Agefiph, le FIPHP et par Pôle emploi dans le cadre de ses programmes, s'adresse :

- Aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, inscrites ou non à Pôle emploi, engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.
- À tous les employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif.

Les services proposés aux personnes handicapées :

- Accueillir, informer et conseiller en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
- Élaborer et mettre en œuvre avec la personne un projet de formation.
- Soutenir dans la recherche d'emploi (mise à disposition des offres d'emploi, aide à la rédaction de CV, simulation l'entretien,...)
- Faciliter la prise de fonction et adapter le poste de travail.

Les services proposés aux employeurs :

- Informer sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées, sur les aides financières et services conseils mobilisables.
- Identifier les postes accessibles et définir le processus de recrutement adapté.
- Rechercher, présenter des candidatures ciblées et accompagner lors de la présélection des candidats.
- Mettre en place des conditions d'accueil adaptées au nouveau collaborateur.
- Soutenir dans la mise en œuvre des aides
- Faciliter l'accueil du collaborateur handicapé